

quelques-unes des propositions que son porte-parole a alors formulées à Washington. En tout cas, je n'ai pas constaté qu'on en ait fait mention publiquement, et il serait peut-être bon de rappeler ici ce qu'ont été quelques-unes des attitudes que le Canada a alors prises et des propositions qu'il a alors formulées à l'égard d'une situation qui, en principe, était exactement la même que celle d'aujourd'hui, bien qu'elle fût moins critique.

**M. le président suppléant:** A l'ordre! Je dois informer l'honorable député que son temps de parole est expiré. Le comité consent-il à l'unanimité à le laisser poursuivre

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Martin:** Je remercie le comité. Le représentant du Canada a proposé des méthodes devant permettre aux Nations Unies de fournir le cadre nécessaire à des accords éventuels sur la question de Berlin. Dans leurs observations sur la situation présente, le premier ministre et le chef de l'opposition ont voulu mettre l'accent sur l'utilité du rôle que les Nations Unies pourraient jouer à l'heure actuelle. Tout d'abord, on préconise que le rôle fondamental des Nations Unies pourrait être de s'assurer que toutes les parties contractantes respectent les termes de l'accord.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** De qui sont les paroles que cite l'honorable représentant?

**L'hon. M. Martin:** C'est ainsi que j'interprète l'attitude prise par le général Pearkes au nom du Canada à Washington en 1959.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le représentant du général Pearkes?

**L'hon. M. Martin:** Non, ce sont les propres paroles du général Pearkes. Ce sont les déclarations qu'il a formulées lui-même au conseil. On a montré que l'essence d'une pareille entente serait la promesse de l'Union soviétique, promesse liant l'URSS et ses associés, de permettre en toute liberté l'accès à Berlin-Ouest et d'accepter la présence des Nations Unies sur les lignes de communications.

Le général Pearkes a ensuite montré qu'il importait de bien comprendre que la responsabilité des Nations Unies à l'égard de Berlin-Ouest s'ajouteraient aux droits et aux obligations actuels des quatre puissances d'occupation. A certains égards, les vues exprimées par le général Pearkes correspondent aux propositions qu'a formulées le sénateur Mansfield le 12 février 1959. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le détail de ces dernières propositions. Peut-être jugera-t-on inacceptables une ou deux de ces propositions, mais j'estime que certaines d'entre elles méritent d'être soigneusement examinées par ceux à qui il incombe directement, à titre de membres d'un

gouvernement, de trouver quelque solution à cette épingleuse situation.

Je n'ai rien à ajouter pour l'instant au sujet de l'Allemagne et de Berlin. Je reconnaîs, avec le gouvernement, la gravité de la situation. Je reconnaîs que tous les gens libres du monde sont irrités—ce sentiment se comprend facilement—par la série d'événements qui, semble-t-il, ne cesse d'indiquer le succès de la diplomatie de l'Union soviétique. Qu'on entende sans cesse répéter: «Quand allons-nous mettre un frein à ces progrès que ne cesse de réaliser l'Union soviétique?» voilà qui n'a pas de quoi surprendre. Devant la situation de l'heure, cela se comprend sans peine. On ne saurait permettre indéfiniment à l'Union soviétique de s'ingérer dans les affaires des autres pays et des autres peuples dans sa détermination à donner à ses principes philosophiques la place prédominante dans l'activité de la société humaine.

Mais il ne faut pas oublier pour autant les conséquences de mesures susceptibles de déclencher un conflit nucléaire mondial. Le grave problème auquel nous sommes en butte à l'heure actuelle consiste à trouver un moyen terme entre cette éventualité et la situation de l'heure. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a qualifié la nouvelle de l'explosion d'une bombe nucléaire par l'Union soviétique,—émanant non pas de celle-ci mais des États-Unis,—de situation vraiment tragique, puisqu'elle intervient juste avant la rupture officielle des entretiens de Genève sur l'arrêt des essais nucléaires, après au moins 300 réunions, opposant ainsi à l'Union soviétique un démenti aux tentatives faites pour arriver à un accord sur une question qui, si les pourparlers avaient abouti, aurait pu ouvrir la porte à un accord général sur la question du désarmement relatif tant aux armes conventionnelles qu'aux armes nucléaires. Il se peut que l'annonce de la reprise des essais nucléaires par l'Union soviétique soit intimement reliée à la crise de Berlin. Cela fait peut-être partie du programme d'ensemble de l'Union soviétique en vue de créer une atmosphère de crise dans l'opinion occidentale, ce qui forcerait nos gouvernements à renoncer à leurs droits et à faire des concessions dans les négociations. Je ne crois pas que l'Union soviétique ait réussi en cela. Mais elle a certes réussi à soulever même les plus neutres des nations non engagées.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a parlé des déclarations de M. Nehru et du président Nasser; d'autres chefs d'État ont, bien entendu, manifesté leur grave inquiétude en face de cette décision de l'Union soviétique. Mais nous ne pouvons pas nous-mêmes esquerir nos responsabilités à cet